

LES ÉLÉMENTS



L'Autel : les colonnes de la table et les chandeliers sont des éléments d'un dais de procession de la ville de Troyes du 17^{ème}S.

Le Tabernacle : la « Croix du Cheminet", le plus ancien calvaire de l'île, en a servi de modèle, 16^{ème}S.

La « **Piéta** » : terre glaise d'un atelier florentin, datant de la fin du 16^{ème}S., offerte par la Marquise O. de Chauvelin, une descendante d'Henri de La Roche-Jacquelin.



Chemin de croix : signé du sculpteur P.Jacques - Bruxelles 1930.



Ossuaire : ossements trouvés dans les fondations de la Chapelle.

Messes dans les bois :

le tableau de droite représente une messe en Vendée, l'année même des massacres de Noirmoutier (1794).



Le second tableau représente la dernière messe au front de l'Abbé Joseph Raimond, le 24 septembre 1915 à la Ville-sur-Tourbe (bataille de la Marne).



LA CROIX DU MAGNIFICAT

Après l'épuration de janvier 1794, l'île perdit jusqu'à son nom en devenant « l'île de la Montagne » évoquant le parti conventionnel des montagnards initiateur de « la terreur ».

Le dernier massacre perpétré par les républicains sur « l'île de la Montagne » fût commis le 3 août 1794, à la Clère, au nord de l'île. Au chant du Magnificat, 22 personnes dont 13 femmes furent fusillées, leurs corps jetés dans une fosse. La croix du Magnificat commémore ce massacre.

Il est à noter que l'exécution de Robespierre, qui mit fin à « la terreur », initiée par lui en septembre 1793, eut lieu le 28 juillet 1794.



Chapelle



édition 2018

CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ



2 rue du Cheminet 85330 Noirmoutier en l'île -
www.saint-philbert-en-noirmoutier.fr/
02 51 39 04 05 noirmoutierparoisse@gmail.com

HISTORIQUE DE LA CHAPELLE

La chapelle Notre-Dame de Pitié (dite "Chapelle des martyrs") fut érigée en ce lieu par l'Abbé Joseph RAIMOND (1885 - 1969) et consacrée en août 1950.



L'Abbé Joseph RAIMOND naquit à Noirmoutier le 18 mars 1885. Ordonné prêtre en 1912, rappelé à la mobilisation en août 1914 (régiment d'infanterie 293), il dit sa dernière messe au front le 24 septembre 1915 à la Ville-sur-Tourbe.

Suite à l'hécatombe de l'assaut du 25, il y est lui-même gravement blessé le 26 septembre 1915.

Promu lieutenant de réserve, il est décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre. Il devient aumônier de la Maison d'Education de la Légion d'Honneur puis se retire à Noirmoutier à la fin des années 40.

Cette chapelle commémore le souvenir des vendéens exécutés ici-même et sur l'Île de Noirmoutier durant la période des massacres de Vendée par les armées de la Convention républicaine (de janvier à juin 1794).

La grande croix de granit, dite "Croix du massacre", qui domine l'allée menant à la Chapelle fut érigée le 7 septembre 1902, par l'Abbé JAUD, alors curé de la paroisse Saint-Philbert.



L'île de Noirmoutier changea de mains à quatre reprises au cours de l'année 1793. Le 12 octobre 1793, le général vendéen Charette reconquiert l'île par le Gois.



Le 3 janvier 1794, l'assaut républicain est donné par les généraux Haxo et Jordy à la tête de plus de 5 000 hommes qui massacrent d'emblée 1500 personnes à Barbâtre.

L'officier républicain Piet déclare : "...des réactions sanglantes déshonorèrent la République. Tous les hommes de Barbâtre furent indistinctement mis à mort : 1 500 victimes et 81 maisons rasées."

Ce même 3 janvier, deux colonnes poursuivent vers Noirmoutier même. Le général Haxo accepta alors de négocier et d'accorder la vie sauve aux vendéens sous réserve du dépôt de leurs armes et canons. Les vendéens se rendent mais, trahissant cet accord, les colonnes organisent immédiatement une nouvelle chasse à l'homme. 1 200 à 1 500 personnes sont alors entassées dans l'église St Philbert.

Le 6 janvier 1794 et les jours suivants, ils sont dirigés par groupe de 60 vers les contrebas de Banzeau pour y être totalement dépouillés, dénudés et exécutés sommairement ici-même, au lieu-dit "la vache" qui était alors un dépotoir d'ordures où la mer accédait au rythme des marées.



Aidée de 25 commis, la population de l'Île prit la décision de veiller au charroi du charnier. Les dépouilles furent déposées dans des fosses creusées notamment dans les dunes de la Clère où est érigée la Croix du Magnificat.

Au total, ce furent environ 2900 personnes qui furent alors massacrées à Noirmoutier, durant cette courte période ; 600 moururent des conditions abjectes de leur détention sur l'île.



Ce lieu témoigne de l'esprit héroïque des vendéens restés fidèles à leurs valeurs et à leur foi. Nous y faisons mémoire pour le respect et la défense de la liberté religieuse.